



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de Conseillers :

**Séance du 13 décembre 2018**

En exercice : 77

Présents : 71

Votants : 76 (dont 5 procurations)

**N°48**

**OBJET :**

**CONCESSION DE  
SERVICE PUBLIC**

**TRANSPORT  
URBAIN MOBIVIE**

**EXPLOITATION EN  
LIBRE SERVICE DE  
LA FLOTTE VIVÉLO**

**AVENANT N°3 AU  
CONTRAT**

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **20 DEC. 2018**

Publiée ou notifiée

le : **20 DEC. 2018**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

**Présents :**

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. E. CUISSET (à partir de la question n°4 A/) - J.S. LALOY – M. AURAMBOUT - J. GAILLARD - J. KUCHNA - J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL - C. BENOIT - A.G. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

Mmes et MM. F. MINARD – F. SENNEPIN - F. DUBESSAY – N. RAY – J. ROIG - J.M. GUERRE – J.P. BLANC – C. SEGUIN – F. SEMONSUT – P. COLAS – R. LOVATY – C. BERTIN – A. CORNE – A. DAUPHIN – F. HUGUET - J. COGNET - H. DUBOSCQ - P. SEMET - JY. CHEGUT – MC. VALLAT – JM. LAZZERINI – M. MORGAND – JM. BOUREL – N. COULANGE – A. GIRAUD – M. MONTIBERT – JD. BARRAUD – G. DURANTET - C. FAYOLLE – G. MARSONI – C. DUMONT – M. CHARASSE – F. BOFFETY – E. GOULFERT - M. GUYOT (de la délibération n°1 à 43 et de la n°46 à 53) – A. CHAPUIS - M. MERLE - C. BOUARD – P. BONNET – C. GRELET – G. MAQUIN – C. MALHURET (à partir de la délibération n°28) – E. VOITELLIER – YJ. BIGNON - MC. STEYER - M. JIMENEZ – JJ. MARMOL - S. FONTAINE - MO. COURSOL - JL. GUITARD - F. SKVOR (de la délibération n°1 à 48 et de la n°50 à 53) - M.J. CONTE – C. LEPRAT – JP. SALAT, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

**Absents ayant donné procuration :** Mmes et MM. B. BAYLAUCQ à A. DAUPHIN - J. BLETTERY à N. COULANGE - C. MALHURET à F. AGUILERA (jusqu'à la question n°27) - B. KAJDAN à JL. GUITARD – W. PASZKUDZKI à C. LEPRAT- C. POMMERAY à F. SKVOR, Conseillers Communautaires.

**Absents représentés par leur suppléant :**

M. F. SZYPULA par D. LAPENDRY, Vice-Président.

M. B. AGUIAR par J. BAPTISTE Conseiller Communautaire.

**Absent excusé :** M C. CATARD, Conseiller Communautaire.

**Secrétaire :** M. J.S. LALOY, Conseiller Communautaire.

Monsieur le Président,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les statuts de Vichy Communauté, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM), sur l'intégralité de son ressort territorial,

**Vu** le contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 décembre 2017,

**Vu** l'avenant n°2 au contrat de concession de service public signé entre Vichy Communauté et Transdev Vichy conformément à la délibération du 20 septembre 2018,

**Considérant** l'avenant n°2 au contrat selon lequel l'exploitation de la version « libre-service » de la location VIVELO a été intégré à la mission du délégataire,

**Considérant** l'avenant n°2 au contrat selon lequel l'exploitation de la version « libre-service » de la location VIVELO entraîne des charges annuelles d'exploitation arrêtées à 36K€ (37 740 € en dépenses et 1 740 € en recettes commerciales),

**Considérant** la nécessité d'officialiser la grille tarifaire du service VIVELO en « libre-service » proposée au public utilisateur,

**Considérant** la volonté dans le cadre du lancement et de la promotion du service de proposer une période d'essai gratuit du 28 novembre au 31 décembre 2018,

**Propose** au Conseil Communautaire :

- d'autoriser le Président à signer avec le délégataire Transdev Vichy l'avenant n°3 (ci-joint) à intervenir au contrat de concession de service public et de modifier son annexe 5 dédiée aux tarifs en conséquence,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....  
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,  
le 13 décembre 2018.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA





**VICHYCOMMUNAUTÉ**

**CONCESSION DE SERVICE PUBLIC  
TRANSPORTS URBAINS  
CONTRAT EN DATE DU 28 DECEMBRE 2017  
AVENANT N° 3**

**A. Contractants**

**Autorité délégante :**

VICHY COMMUNAUTE- Communauté d'Agglomération  
9, place Charles de Gaulle – CS92956  
03209 VICHY Cedex

Représenté par Michel GUYOT, Conseiller Délégué à la Commande Publique  
Habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Communautaire du 20 septembre 2018

**Délégataire :**

TRANSDEV VICHY  
Boulevard Alsace Lorraine – 03300 CUSSET

Représenté par Monsieur Pascal FAVRE, Président

**B. Avenant**

**Article 1: Objet**

Le présent avenant a pour objet de fixer la grille tarifaire des services VIVELO en « libre-service ».

## **Article 2 : Modification de l'annexe 5 du contrat dédiée aux tarifs**

L'annexe 5 est étoffée des tarifs suivants consacrés aux VIVELO en « libre-service »

- première ½ h	gratuite
- de 31 minutes à 1h :	1 €
- de 1h à 2h	2 €
- de 2h à 3h	3 €
- de 3h à 12h	6 €

## **Article 3 : Autres conditions**

Dans le cadre du lancement du service, une période d'essai gratuit du service est déployée du 28 novembre au 31 décembre 2018

## **Article 4 : Autres conditions**

L'ensemble des clauses du contrat initial non modifiées demeurent applicables pour autant qu'elles ne dérogent pas au présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

### **C – Signatures des parties**

Fait à Vichy, en un exemplaire original, le

Pour le Délégué :

Pour l'Autorité Déléguée :

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 48 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2018 - CONCESSION DE SERVICE PUBLIC - TRANSPORT URBAIN  
MOBIVIE - EXPLOITATION EN LIBRE SERVICE D LA FLOTTE VIVELO -  
AVENANT N° 3 AU CONTRAT

.....  
Date de décision: 13/12/2018

Date de réception de l'accusé 20/12/2018

de réception :

.....  
Numéro de l'acte : 13DEC2018\_48

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20181213-13DEC2018\_48-DE

.....  
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 8 .7

Domaines de competences par themes

Transports

Date de la version de la 28/11/2018

classification :

.....  
Nom du fichier : 48.pdf ( 99\_DE-003-200071363-20181213-13DEC2018\_48-DE-  
1-1\_1.pdf )